

17-11-2026

Assemblée des Sages :
la Ville de Besançon lance un appel à candidatures pour le mandat 2027-2028

La Ville de Besançon lance le renouvellement de son *Assemblée des Sages* et invite les Bisontins âgés de 60 ans et plus à rejoindre cette instance participative. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 6 décembre 2026.

Pour candidater au prochain mandat de deux ans (2027-2028), il faut :

- résider à Besançon ;
- être âgé de 60 ans et plus (être né avant le 31 décembre 1966) ;
- souhaiter s'engager de manière volontaire et à titre individuel ;
- ne pas être élu municipal ni conjoint d'un élu municipal.

Les personnes intéressées ont jusqu'au 6 décembre 2026 pour déposer leur candidature en :

- candidatant directement en ligne.
- remplissant le bulletin papier à déposer ou à envoyer à l'adresse indiquée sur celui-ci ;

40 membres composent cette assemblée : 10 sont nommés par le Conseil municipal et 30 sont tirés au sort parmi les candidatures spontanées. Le tirage au sort, prévu en décembre 2026, sera réalisé

Contact presse
Auriane CALVÉS | 06 33 67 25 23 | auriane.calves@besancon.fr

Ville de Besançon

selon un principe de parité entre les femmes et les hommes et en tenant compte du quartier d'habitation. La nouvelle équipe sera installée au cours du premier trimestre 2027.

L'Assemblée des Sages est une instance participative qui permet aux habitants de partager leurs idées, leurs expériences et leurs propositions sur les projets de la Ville et du CCAS. Elle offre aux seniors bisontins l'occasion de prendre part à la vie citoyenne et de faire entendre leur point de vue sur des sujets qui concernent leur quotidien, mais aussi celui de l'ensemble des habitants.

Chaque année, les membres participent à des ateliers consacrés à trois ou quatre projets municipaux. Les réflexions peuvent porter sur des thématiques liées au bien-vieillir, comme l'habitat et le vieillissement ou l'accueil des nouveaux retraités, mais également sur des sujets d'intérêt général, tels que la mobilité piétonne ou le réaménagement d'une place ou d'une rue.

Ils participent également à l'organisation des *Rendez-vous de l'Âge*, temps fort du CCAS, et peut prendre part à d'autres démarches de concertation proposées par la Ville.

Contacts

Estelle CAMARA – Conseillère municipale déléguée aux élections, au Conseil des sages et à l'accueil des nouveaux arrivants

Gilles LABROUSSE - Chef de service démocratie participative

Contact presse
Auriane CALVÉS I 06 33 67 25 23 I auriane.calves@besancon.fr

Ville de Besançon